



# VÉGÉTALISATION ET DÉSIMPERMÉABILISATION DES COURS D'ÉCOLE

—  
2024 - 2025

---

Dans un contexte de dérèglement climatique et de chute de la biodiversité, la ville d'Angers souhaite végétaliser davantage les cours d'école. Les avantages sont multiples pour les usagers de ces lieux que sont les enfants et les personnels. Une telle action permet à la fois la création d'îlots de fraîcheur dans chaque école avec des espaces ombragés et la mise en place d'espaces récréatifs repensés et diversifiés. Quant à la désimperméabilisation des sols, elle offre une meilleure gestion des eaux de pluie, au maximum au niveau de la parcelle.



## Ambitions de ce programme

Ce programme est co-piloté par deux directions de la Ville d'Angers (Parcs, Jardins et Paysages / Éducation - Enfance). Il affiche pour ambition :

- de doubler le nombre d'arbres sur l'ensemble des groupes scolaires.
- de désimperméabiliser/végétaliser à hauteur de 25% chaque cour d'école.

## Programme

- 2024 : 14 cours d'écoles dans 6 quartiers
- 2025 : 16 cours d'écoles dans 7 quartiers
- 2026 : 12 cours d'écoles dans 6 quartiers

## Le plan Nature en ville

Ce programme s'inscrit dans le plan Nature en ville qui lui-même s'inscrit dans le Plan de transition écologique d'Angers Loire Métropole. Objectif : mettre en œuvre toujours plus de nature en ville et offrir au quotidien les bienfaits de cette nature aux Angevins. Ceci afin de répondre aux enjeux de lutte contre le changement climatique et la diminution de la biodiversité. Il s'agit aussi de conforter la place d'Angers comme 1<sup>ère</sup> ville verte de France avec 34% d'espaces de « nature » accessibles.

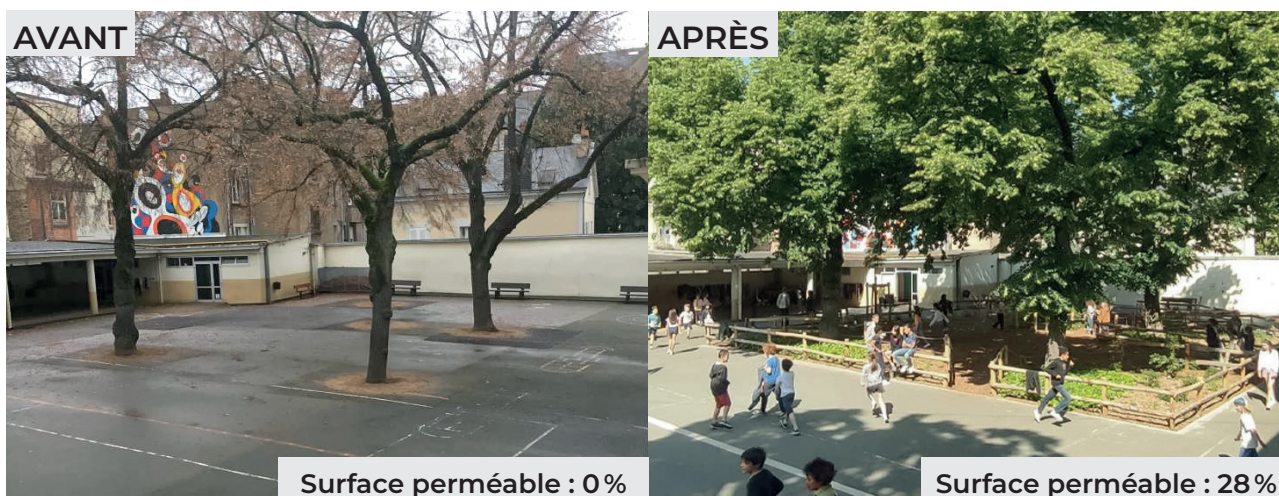


### Groupes scolaires concernés et surfaces en m<sup>2</sup> à végétaliser / imperméabiliser pour atteindre l'objectif de 25 %.

Des plantations d'arbres sont programmées pour chacune de ces opérations.

Groupe scolaire (quartier)	Surface en m <sup>2</sup>	Année d'intervention
Blancheraie (Centre-ville)	398,75	2024
René-Gasnier (Doutre - Saint-Jacques)	18	2024
Bois de Mollière (Lac-de-Maine)	170,2	2024
Aldo-Ferarro (Belle-Beille)	952	2024
Brossard (Justices - Madeleine)	175	2024
Marcel-Pagnol (Rosaie)	260	2024
Condorcet (Centre-ville)	603	2024
Lebas (Justices - Madeleine)	258	2025
Anne-Dacier (Doutre - Saint-Jacques)	360	2025
Descartes (Doutre - Saint-Jacques)	0	2025
Parcheminerie (Centre-ville)	84	2025
Charles-Besnier (Rosaie)	198	2025
Isoret (Deux-Croix - Banchais)	400,75	2025
Henri-Chiron (Monplaisir)	535	2025
Robert-Desnos (Belle-Beille)	630	2025
Voltaire (Monplaisir)	à définir	2025

Exemple en images : école Cussonneau



Budget : **2 000 000 €**  
Mécénat souhaité : **600 000 €**

UNE ACTION



mise en œuvre par



Photos : © Dir. Parcs, jardins et paysage / Ville d'Angers